
Initiative pour des prix équitables

Sondage téléphonique Omnibus

Novembre 2019

gfs-zürich, Markt- & Sozialforschung

Responsable de projet: Karin Mändli Lerch

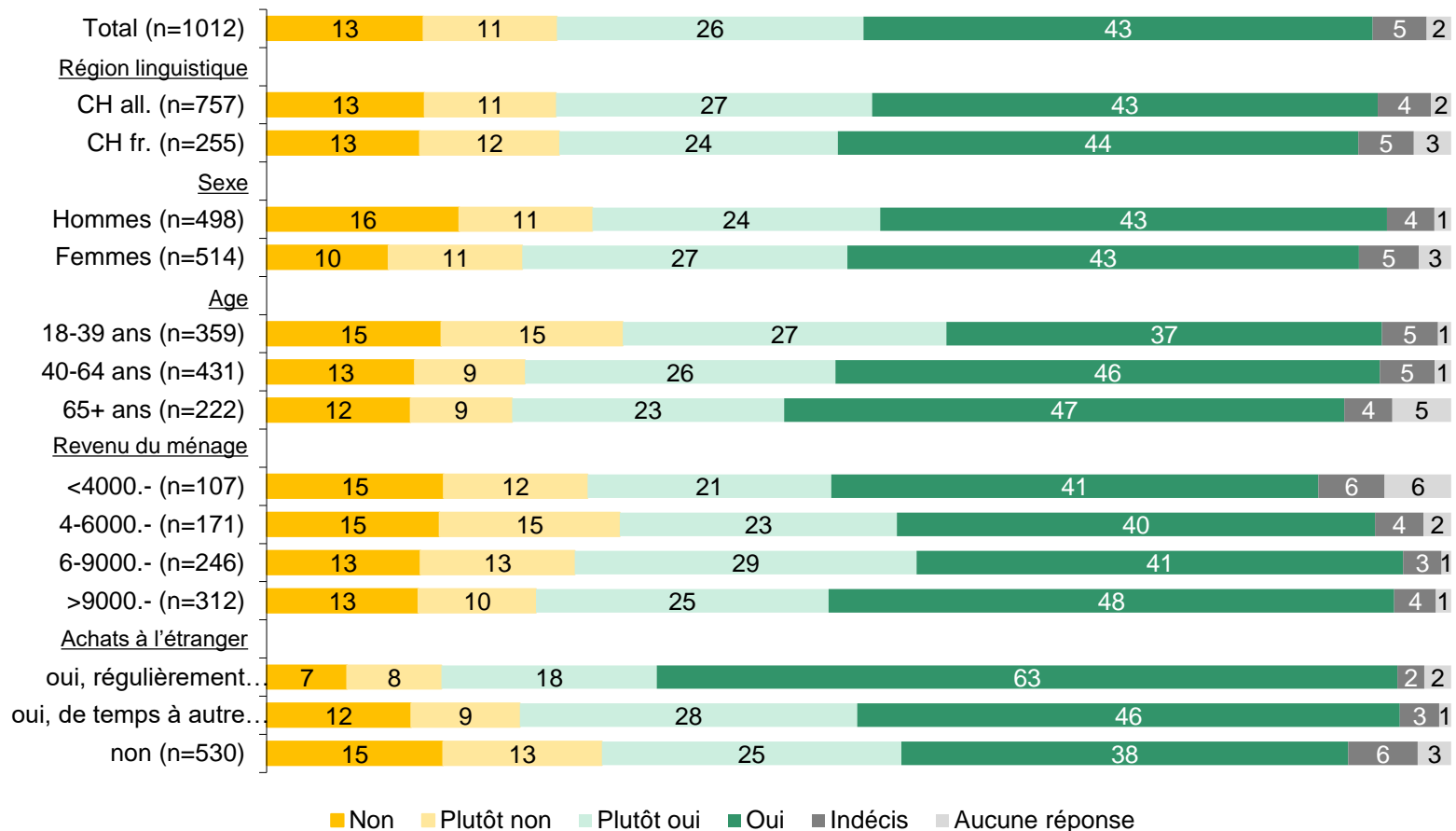
Conception de l'étude

- Population de référence:** population adulte en Suisse alémanique et romande à partir de 18 ans
- Méthode:** sondage téléphonique Omnibus (CATI)
- Echantillonnage:** numéros de téléphone de l'annuaire (80%) + numéros de téléphone mobile générés aléatoirement (20%) (random digit dialing)
- Echantillon:** 1012 interviews
- Contingents:**
- sexe: hommes 49,2% (n=498), femmes 50,8% (n=514)
 - âge: 18-39 ans 35,4% (n=359), 40-64 ans 42,6% (n=431), 65-99 ans 22,0% (n=224)
 - région linguistique: CH all. 74,8% (n=757), CH fr. 25,2% (n=255)
- Représentativité:** l'étude est représentative pour la population suisse de plus de 18 ans
- Taux de réponse:** 10,03%
- Intervalle de confiance:** avec N = 1012 et 50%; +/- 3,2%
- Période d'enquête:** du 14 septembre au 25 octobre 2019

Différences de prix entre la Suisse et l'étranger

Env. deux tiers des participants à l'étude (69%) pensent que les produits étrangers sont (plutôt) trop chers en Suisse. Auprès des personnes qui font, régulièrement ou de temps à autre, des achats à l'étranger, cette opinion se manifeste plus souvent que chez les personnes qui n'en font pas à l'étranger (81% / 74% vs 63%).

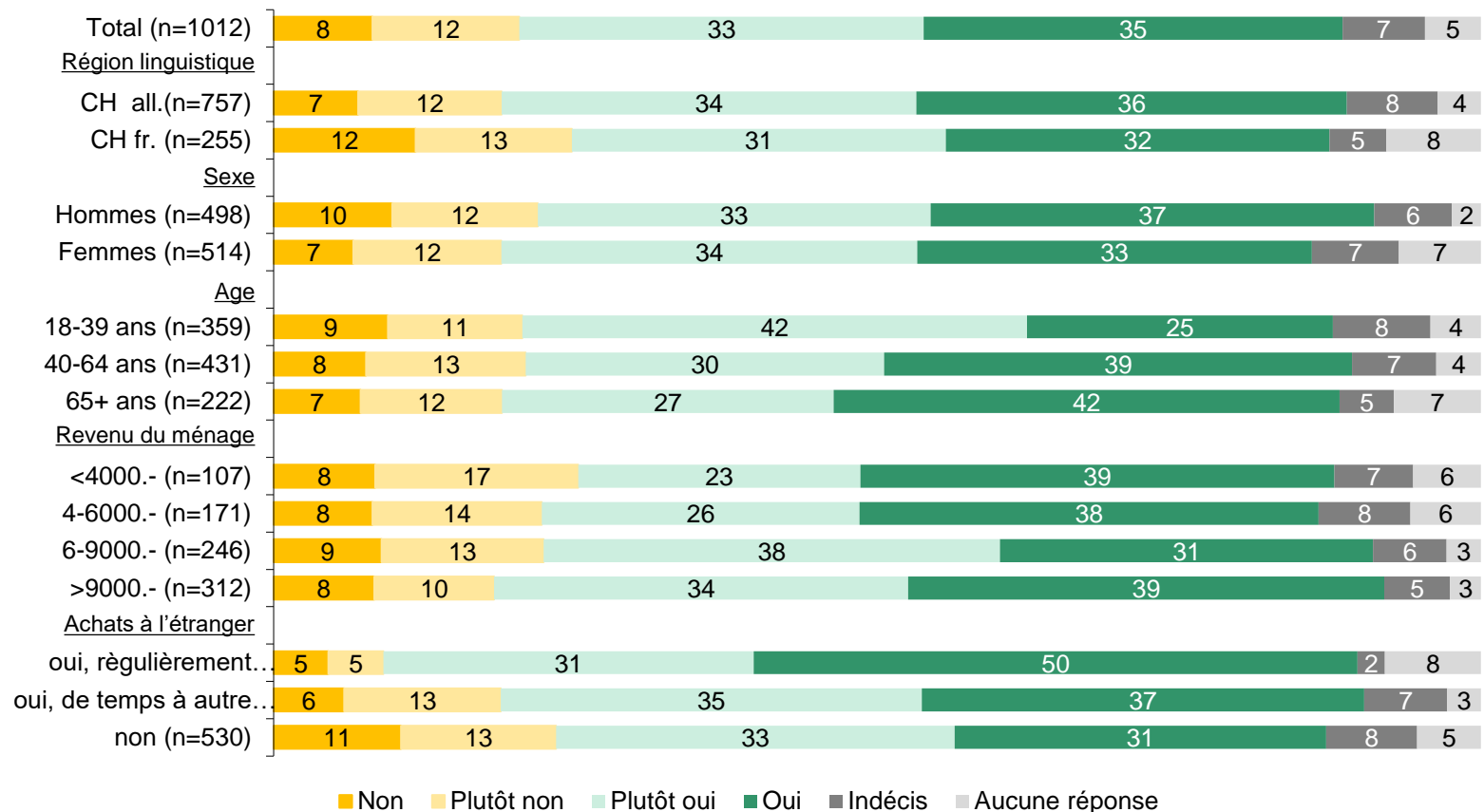
FPI1: Entre la Suisse et les autres pays, il y a des différences de prix. Pensez-vous que les produits étrangers vendus en Suisse sont trop chers? *n* = 1012



Mise sur pied d'égalité pour l'achat de produits étrangers

68% des participants à l'enquête sont (plutôt) favorables pour être mis sur pied d'égalité avec les demandeurs à l'étranger en matière d'achat de produits étrangers. Auprès des personnes qui font, régulièrement ou de temps à autre, des achats à l'étranger, l'acceptation est plus forte que chez les personnes qui n'en font pas à l'étranger (81% / 72% vs 64%).

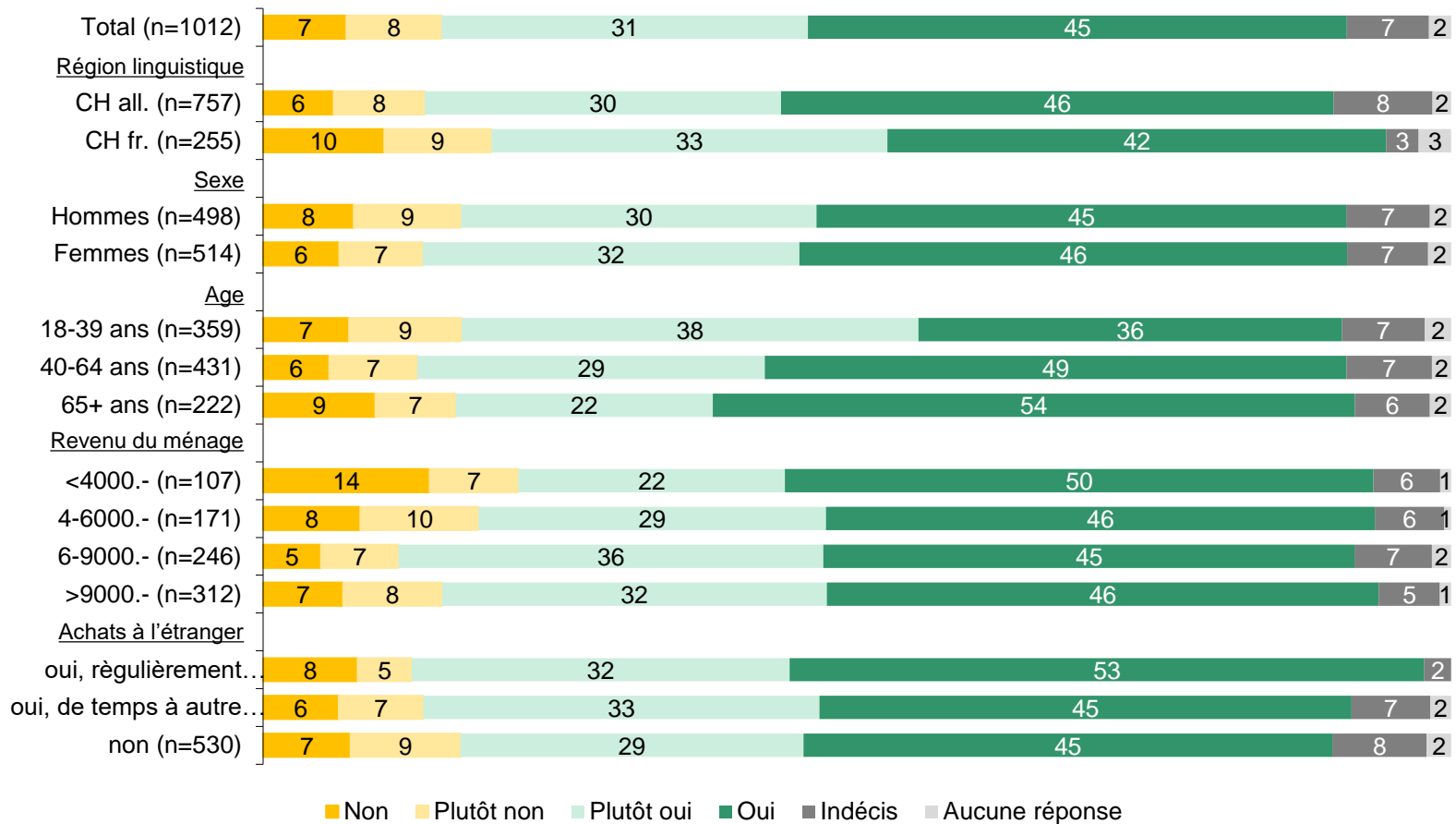
FPI2: L'initiative pour des prix équitables veut faire quelque chose contre l'«îlot de cherté, Suisse». Elle renforce le droit de la concurrence afin de pouvoir lutter contre les prix surfaits injustifiés pratiqués face aux clients suisses. Les consommateurs et le secteur des arts et métiers suisses doivent-ils être mis sur pied d'égalité avec les demandeurs à l'étranger, en matière d'achat de produits étrangers? *n* = 1012



Nouvelles règles de concurrence

La majorité des participants à l'enquête accueillent (plutôt) favorablement de nouvelles règles de concurrence pour réduire les différences de prix par rapport à l'étranger (76%). Par rapport à la mise sur pied d'égalité avec les demandeurs étrangers, l'acceptation est un peu plus élevée (76% vs 68%). Que des achats soient faits à l'étranger ou ne le soient pas ne produit pas une différence significative pour l'acceptation de nouvelles règles de concurrence.

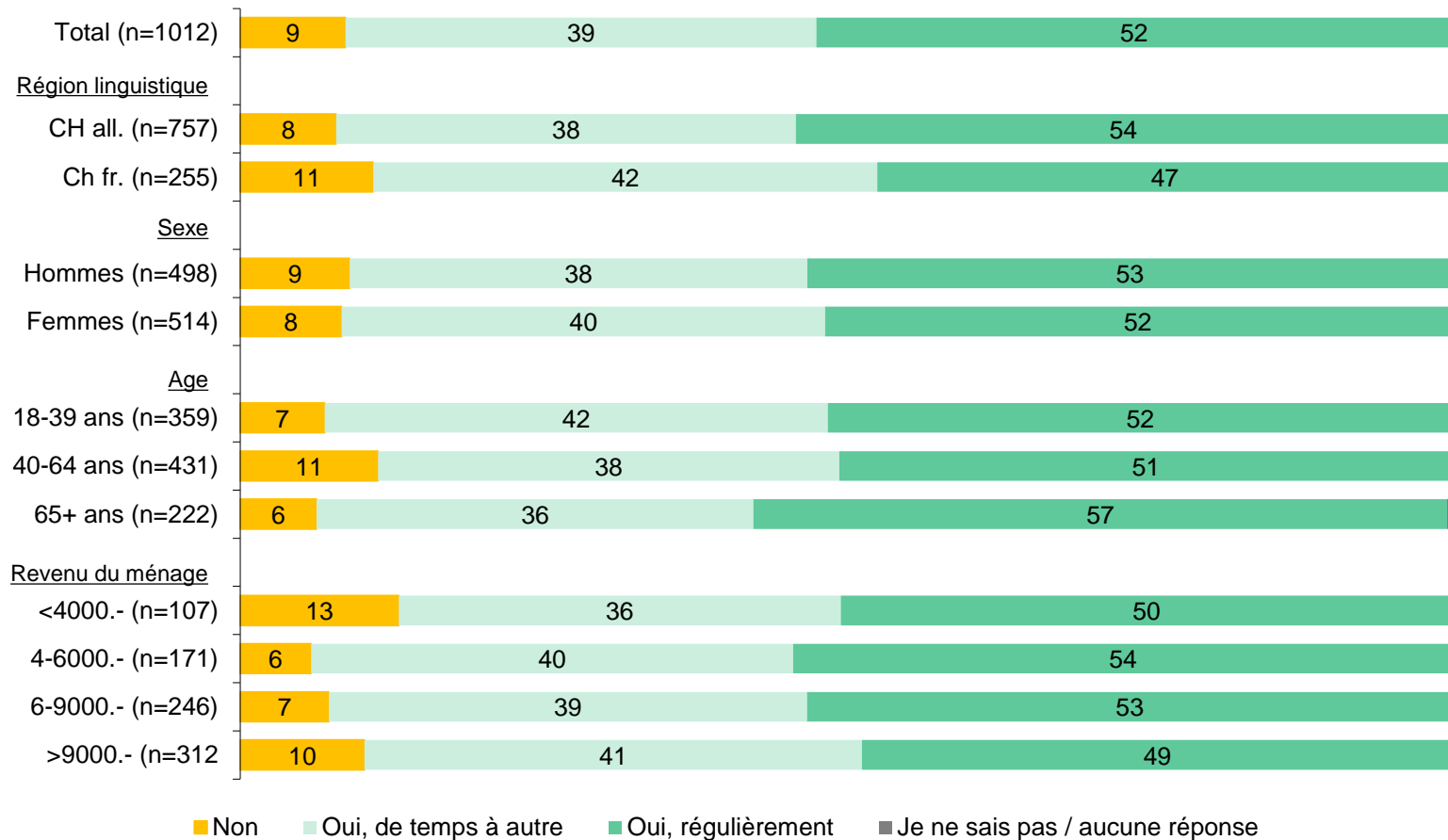
FPI3: Seriez-vous favorable à de nouvelles règles de concurrence, qui réduiraient les écarts de prix par rapport aux pays étrangers et, partant, freineraient le tourisme d'achat? *n* = 1012



Fréquences des achats à l'étranger

Une grande majorité des participants à l'enquête fait au moins de temps à autre des achats à l'étranger (91%). 52% sont des acheteurs et acheteuses réguliers à l'étranger. Seuls 9% des participants ne font pas d'achats à l'étranger. Les variables démographiques semblent ne pas avoir d'influence significative sur ce point.

FPI4: Faites-vous régulièrement ou de temps à autre des achats à l'étranger? *n* = 1012



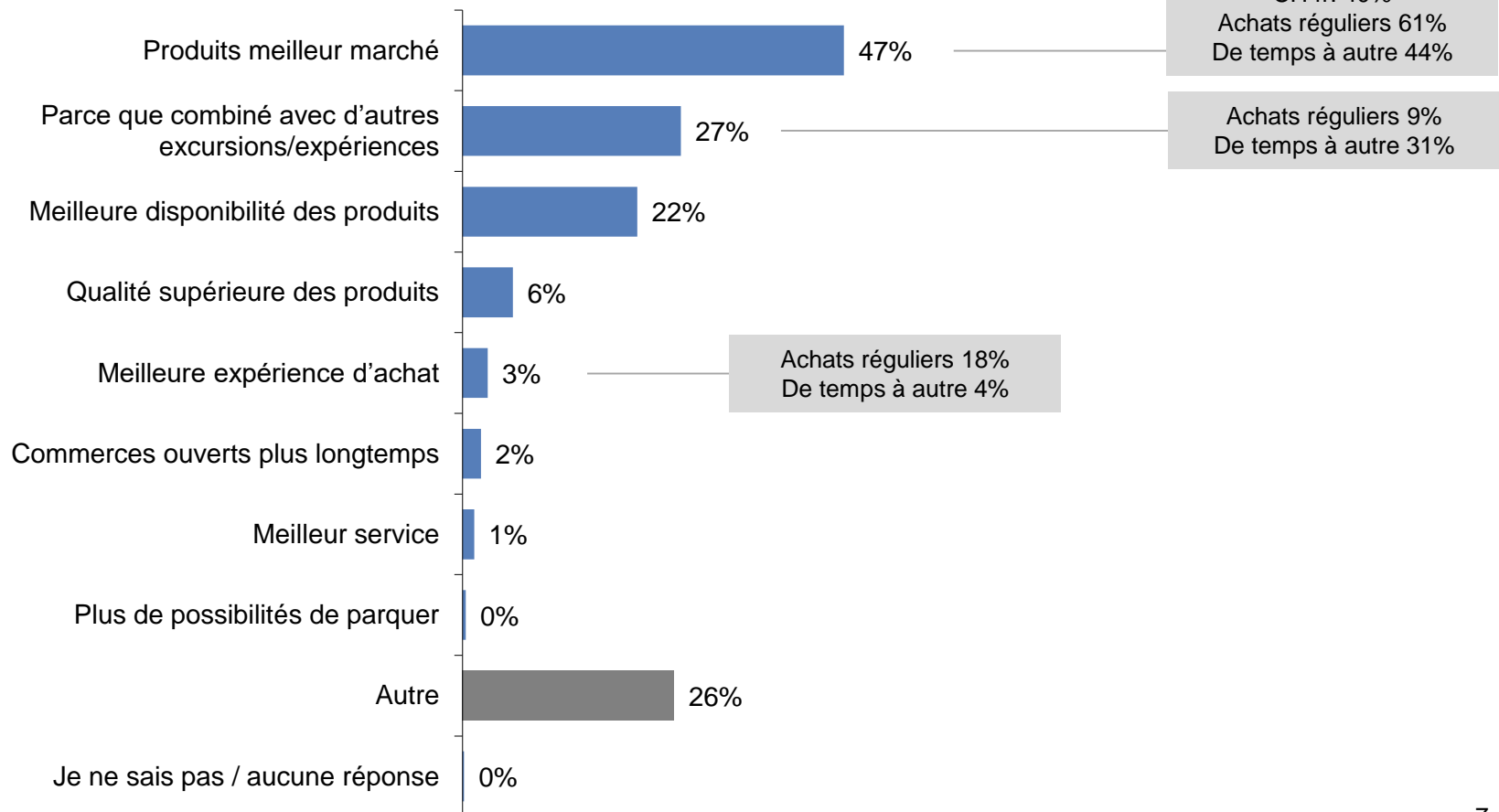
Raison pour des achats à l'étranger

Les prix inférieurs sont la raison la plus fréquente pour des achats à l'étranger (47%), suivis par l'association avec une excursion (27%) et une meilleure disponibilité des produits (22%). Pour les acheteurs réguliers, les prix bas semblent plus importants que pour les personnes qui font des achats uniquement de temps à autre (61% vs 44%). Ces derniers associent en revanche leurs achats plus fréquemment avec des excursions et des expériences (31% vs 9%).

FPI5: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous achetez dans un pays voisin?

Filtre: quand des achats sont-ils faits à l'étranger; n = 482; question ouverte – précodée; plusieurs réponses possibles

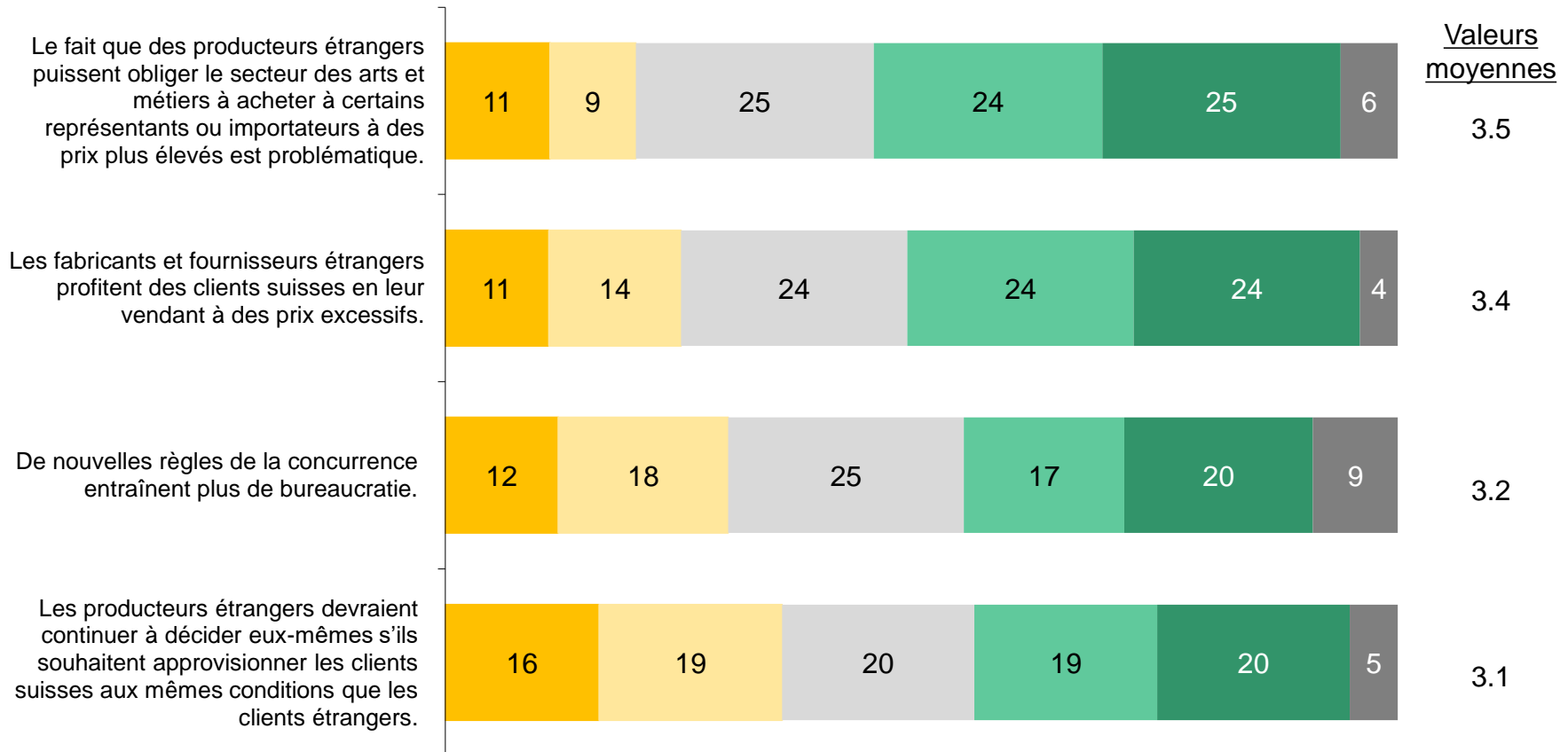
Ø nombre de réponses = 1,35



Opinions concernant la politique économique étrangère

Le problème concernant le fait que les secteurs suisses des arts et métiers peuvent être contraints à des prix élevés recueille en moyenne la plus forte approbation ($\bar{X}=3,5$). L'approbation la plus basse concerne l'opinion que les producteurs étrangers peuvent continuer à déterminer eux-mêmes si les clients suisses sont approvisionnés aux mêmes conditions ($\bar{X}=3,1$).

FPI6: Je vais vous lire maintenant quatre opinions exprimées par d'autres personnes. Veuillez me dire sur une échelle de 5 à quel point vous partagez personnellement cette opinion. $n = 1012$

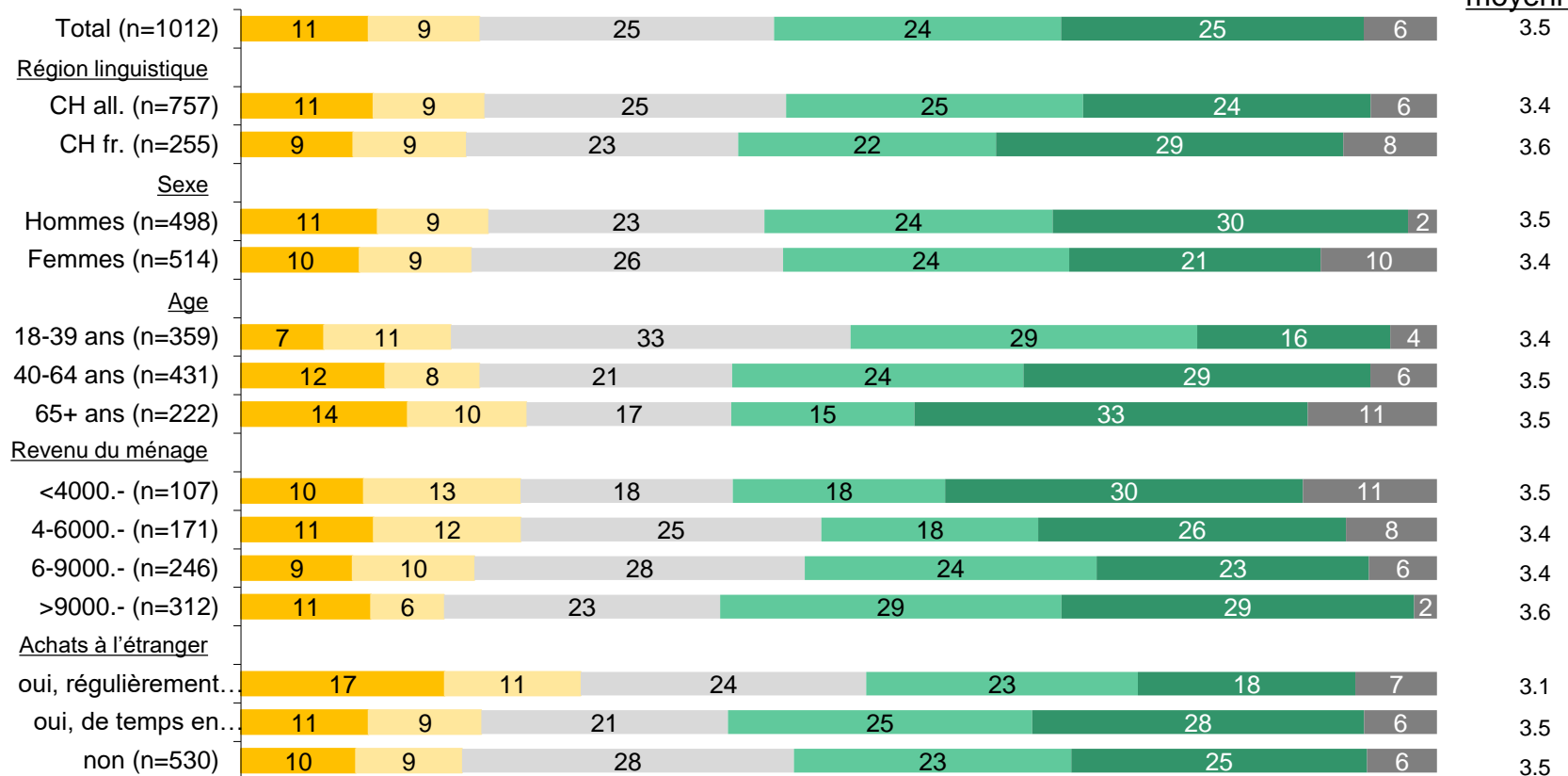


Prix plus élevés à l'importation

Près de la moitié de tous les participants (49%) approuvent (plutôt) la déclaration que les producteurs étrangers peuvent imposer des prix plus élevés au secteur suisse des arts et métiers. Une part moindre n'est (plutôt) pas de cet avis (20%) ou a une opinion neutre (25%). Auprès des personnes qui font, régulièrement ou de temps à autre, des achats à l'étranger, l'approbation se manifeste moins que chez les personnes qui n'en font pas à l'étranger ($\bar{x}=3,1$ vs $\bar{x}=3,5$).

FPI6_1: „Le fait que des producteurs étrangers puissent obliger le secteur des arts et métiers à acheter à certains représentants ou importateurs à des prix plus élevés est problématique.“ $n = 1012$

Valeurs moyennes

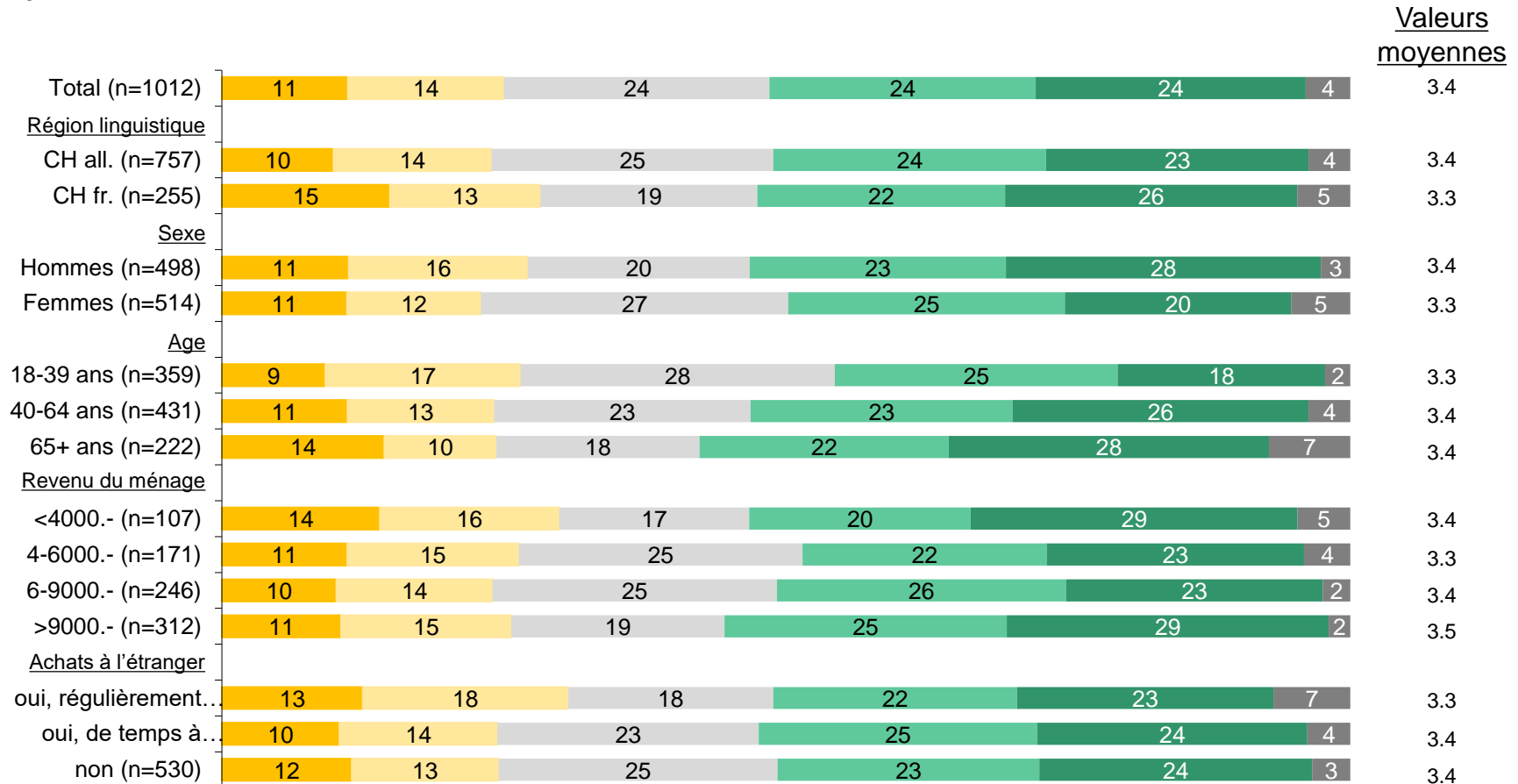


■ 1 = je ne partage pas du tout cette opinion ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5 = je partage pleinement cette opinion ■ je ne sais pas/aucune réponse

Exploitation des clients suisses

Près de la moitié (48%) des participants approuvent (plutôt) la déclaration que les clients suisses sont exploités par les prix élevés des fabricants et des fournisseurs étrangers. Un quart n'approuve (plutôt) pas cette déclaration (25%) et près d'autant a une opinion neutre (24%). Les différences dans les variables démographiques n'ont pas d'influence significative sur ce résultat.

FPI6_2: „Les fabricants et fournisseurs étrangers profitent des clients suisses en leur vendant à des prix excessifs.“ n = 1012



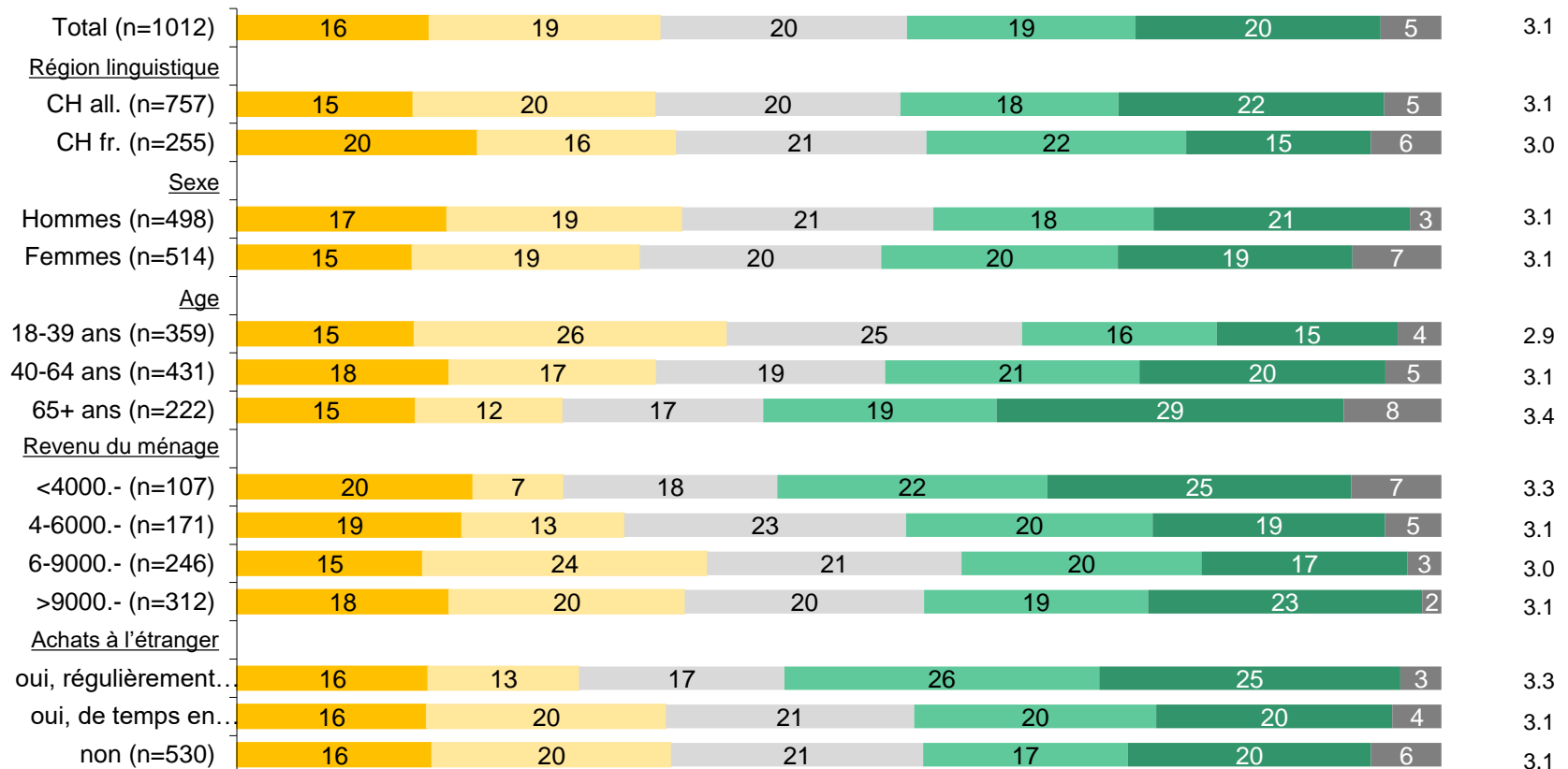
■ 1 = je ne partage pas du tout cette opinion ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5 = je partage pleinement cette opinion ■ je ne sais pas/aucune réponse

Maîtrise de la décision des producteurs étrangers

39% de tous les participants approuvent (plutôt) la déclaration que les producteurs étrangers devraient pouvoir décider eux-mêmes s'ils souhaitent approvisionner les clients suisses aux mêmes conditions que les clients étrangers. 35% n'approuvent (plutôt) pas cette déclaration. 20% ont une opinion neutre. Les personnes âgées de plus de 65 ans approuvent significativement plus cette déclaration que les 18-39 ans ($\bar{X}=3,4$ vs $\bar{X}=2,9$).

FPI6_3: „Les producteurs étrangers devraient continuer à décider eux-mêmes s'ils souhaitent approvisionner les clients suisses aux mêmes conditions que les clients étrangers.“ $n = 1012$

Valeurs moyennes



■ 1 = je ne partage pas du tout cette opinion ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5 = je partage pleinement cette opinion ■ je ne sais pas/aucune réponse

Hausse de la bureaucratie avec de nouvelles règles de concurrence

37% des participants approuvent (plutôt) la déclaration que de nouvelles règles de concurrence entraîneront plus de bureaucratie. 30% n'approuvent (plutôt) pas cette déclaration et 25% ont une opinion neutre. Les personnes qui ne font pas d'achats à l'étranger l'approuvent plus que les personnes qui font régulièrement des achats à l'étranger ($\bar{X}=3,3$ vs $\bar{X}=3,0$).

FPI6_4: „De nouvelles règles de la concurrence entraînent plus de bureaucratie.“ $n = 1012$

